

LA FEDEC (CORPOS) A BIEN MANGÉ L'ARGENT DES ÉTUDIANTS ... et même celui de leurs parents !

Du 21 au 24 mars 2005, la FEDEC organisait à Caen « les amphis d'Europe », manifestation dont le but était de « promouvoir l'Europe et amener une réflexion sur la constitution européenne auprès des étudiants de Caen ». Dans un tract, la FSE avait, dès le 22 mars, dénoncé les faiblesses et curiosités de ce projet (tract « la FEDEC pas très économe avec l'argent des étudiants »). Ce projet a obtenu une subvention d'un fonds alimenté par nos frais d'inscriptions, mais nous n'avons pas été les seuls à payer. Retour sur deux points importants : un budget mouvant et des « détournements » au profit d'un journal proche de la FEDEC : Caen Parler.

Ce projet « amphis d'Europe » n'aurait pas dû recevoir, le 21 mars 2005, de subvention de la part du FSDIE (voir encadré FSDIE) pour deux raisons :

- ce n'est pas une initiative étudiante mais du Ministère des Affaires Étrangères, relayée par la FAGE (voir encadré FAGE et verso), et par la FEDEC à Caen.
- le budget présenté au FSDIE n'était pas équilibré (recettes = dépenses), ce qui est imposé par les dossiers de demande de subvention.

Mais ce n'est pas le seul point sur lequel la FEDEC n'a pas respecté les exigences du FSDIE.

1. CAEN PARLER ... DANS LE VIDE

L' élu FSE présent avait réussi à savoir que 1 000 € du budget du projet étaient consacrés au paiement d'une page de pub au journal Caen Parler (dirigé par Catherine Fernandes Euzébio, élu FEDEC et membre de la commission FSDIE). Or la commission FSDIE, pressée par l' élu FSE, avait décidé de ne pas prendre en considération dans la demande de subvention ces 1000 € qualifiant ces pratiques de « détournements de fonds publics ».

Et bien c'est officiel, le FSDIE va pouvoir saisir la justice, ces 1000 € sont bien maintenus dans le budget version quatre. (999, 86 € pour être précis).

Payer 1000 € de pub dans un journal qui sort ... après l'événement qu'il doit promouvoir ... c'est vraiment Caen Parler ... pour ne rien dire ! Dans un tel cas, tout le monde romprait le contrat, refuserait de payer la facture, engagerait une action en justice ... et bien non ! La FEDEC, non contente de se justifier en disant que c'était la publicité la moins coûteuse fait même plus fort : elle ne paye pas Caen Parler lui-même, mais les factures que Caen Parler doit régler à Ouest Promotion Média (groupe Corlet / imprimerie), groupe qui assure la régie publicitaire de Caen Parler ! Pourvu qu'avec des pratiques comme celles-là à vingt ans, les responsables de ce projet et de ce journal n'aient pas trop de responsabilités par la suite ... La sortie tardive du journal (le 2 mai) n'a pas été une grande surprise. La commission FSDIE précise dans son compte-rendu : *la publication du numéro de Caen Parler était prévue pour une date postérieure à l'événement. Différents membres de la commission conseillent par conséquent aux organisateurs de ne pas verser l'argent au journal. C'est Caen Parler à des sourds ?*

Malgré cela et les interventions de l' élu FSE sur les fragilités du projet et de son budget pendant la commission FSDIE, une subvention de 700 € a été attribuée. **Son budget a**

beaucoup changé et a connu pas moins de quatre versions. Ce budget que nous avons qualifié de mouvant dans notre premier tract, a continué de s'enliser.

Passé de 11 475 € le 21 mars au matin dans la première version, il a fini deux mois plus tard à 6 527,09 € dans la quatrième version. Une véritable politique d'austérité ? Comme à l'université?

Pas vraiment.

ON NE DISPOSE PAS LIBREMENT DE L'ARGENT DES ÉTUDIANTS !

LA FEDEC :

La FEDEC (Fédération des Étudiants de Caen) est un groupement d'associations corporatives. Elle doit comprendre six associations pour pouvoir s'affilier à la FAGE.

LE FSDIE :

Le FSDIE (Fonds de Soutien et de Développement des Initiatives Étudiantes) ce fonds est alimenté par une partie de nos frais d'inscriptions (10€). Il est en gros réparti en deux : une faible part sociale (Fonds de Solidarité Universitaire, ...) et le gros morceau aux projets étudiants. Une commission, composée de membres des conseils de l'université, étudie les dossiers et assure la répartition des crédits entre ces derniers.

LA FAGE :

La FAGE, Fédération des Associations Générales Étudiantes est un regroupement national de corpos. Cette organisation se revendique comme apolitique. Mais en grattant un peu, on découvre son vrai visage : une organisation qui fait de la politique en faisant croire à ses adhérents et aux étudiants qu'elle est blanche comme neige. Pratique pour le gouvernement via le ministère des affaires étrangères de faire passer, en dehors des frais de campagne des partis politiques, une partie du travail de conviction qu'ils doivent faire. Et merci à la FAGE !



2. UN BUDGET MOUVANT QUI S'ENLISE

• Dix pour cent du budget passé en frais de bouche ... de quoi faire pâlir au plus haut niveau de l'Etat et, sans aller si loin, au plus haut niveau de l'université ! Et pas la moindre trace d'un ticket des Restaurants Universitaires, partenaires de l'opération, qui servaient des repas traditionnels d'Europe. Même pas la reconnaissance du ventre ?

• Sur Internet, la FSE a fait plusieurs devis de drapeaux des pays européens : on a trouvé deux fois moins cher (791, 63 € au lieu de 1 455, 47 €), plus grands, livrés en 24 heures.

• La FEDEC, généreuse, a inscrit une participation de sa part de 127,09 €. Avec 100 € de frais généraux (?) et 62,5 € de frais de banque (!), on relativise vite ... et on change de banque !

... et toujours quelques bizarreries ...

• A la ligne de budget « documents d'information des stands du village de l'Europe et frais de bouche » (sic!) apparaît une facture Carrefour d'un montant de 296,95€. Que Carrefour vende de la nourriture, soit!, mais la FSE ignorait qu'on pouvait aussi y acheter pour ce prix des documents d'information des stands du village de l'Europe!

• A la ligne pot de clôture, une facture de l'Épi d'Édimbourg, boulangerie bien connue de nous tous, une facture de 280 €, soient 400 petits fours ... et rien à boire ?

• Une décoration est apparue dans le budget (296,85€) mais la galerie vitrée ressemblait, malgré les nappes en papier, à une épicerie de l'ex-URSS.

• Des rebondissements intéressants ont été observés sur les droits de diffusion d'un film. Absents du budget version un, la FSE s'en inquiète et la FEDEC rétorque « on a un accord avec la SACEM et on leur donne 50 € ». Voilà bricolé le budget version deux. Sur leur budget version trois, ces droits, obligatoires, apparaissent pour une somme de 17 € pour finir dans le budget version quatre à 15 euros. Renseignements pris auprès de la SACEM, ces droits s'élèvent à 22,40 € HT (avec TVA à 6,5%, soient 23, 85 € au total). On attend donc le budget version cinq avec impatience ... en remarquant que la FEDEC prend la SACEM pour une véritable « auberge espagnole »!

3. L'ARGENT DES ETUDIANTS ... ET CELUI DE LEURS PARENTS

Ce projet a été financé à 98% par des fonds publics : 700€ du CROUS (Culture ActionS), 700€ de l'Université (FSDIE) et 5 000 € du ministère des affaires étrangères : le père de ce bébé. Nous, étudiants avons payé ce projet au travers de nos frais d'inscription, et ce projet a donné de l'argent à un journal (Caen Parler) déjà aidé par nous à hauteur de 2 596 € !

Nous ne sommes pas les seuls à avoir payé. Le ministère des affaires étrangères a utilisé de l'argent public pour arroser tous ceux qui accepteraient naïvement ou pas de faire la campagne, sous couvert de débats neutres, en faveur du Traité Constitutionnel. 5 000 € pour Caen mais cette opération « amphis d'Europe » a eu lieu dans 24 villes universitaires, soient déjà 120 000 € au bénéfice des associations liées à la FAGE. « Le Canard Enchaîné » parle même de 1,6 million d'euros distribués à diverses associations dans un article du 6/04/2005 relatant d'ailleurs l'opération « amphis d'Europe » (page2, article « l'Europe fait la fortune des imprimeurs »). Seulement une partie de la somme dépensée (7 millions d'euros) pour la campagne référendaire ... et une belle consolation pour la FEDEC : avoir participé à la victoire du NON ! et fait mentir son généreux donateur qui prédisait dans son exposition « 2005 : ratification du Traité par la France ».

La FSE ne cherche pas à s'acharner sur la FEDEC mais elle continue d'informer les étudiants sur ce qu'elle ne peut pas taire. L'argent public est l'argent de tous. La FSE, au regard des difficultés sociales croissantes des étudiants, pense qu'il y a une indécence à profiter de cet argent pour des projets comme celui présenté par le ministère sur le dos de la FEDEC : faire passer par d'autre biais que ceux prévus les coûts de campagne des partis politiques au pouvoir.

La FSE consacrera toujours son énergie à la défense de l'intérêt collectif, à la défense de tous les étudiants, sans corporatisme. La FSE ce sont des étudiants réunis pour réfléchir et agir. Nous continuerons, ensemble, avec vous !

La SACEM est un organisme chargé de récolter les droits des auteurs de l'édition musicale. Ces droits permettent de faire vivre ceux qui travaillent sur les créations musicales.

EN MARGE :

- **L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS D'HISTOIRE DE CAEN (AEHC) QUITTE LA FEDEC SUITE A NOS « REVELATIONS »** : cette association s'est réunie suite à la diffusion de notre premier tract et, choquée, a décidé de rompre son affiliation à la FEDEC. Or la FEDEC a besoin de six associations de filières différentes pour pouvoir prétendre s'affilier à la FAGE (voir recto). Ce que ne permet plus le départ de l'AEHC. La FEDEC cherche donc par tous les moyens à fonder ou prendre le contrôle d'une association dans une autre filière.

- **L'UNEF**, que notre tract sur le projet « amphis d'Europe » a bien fait rire, s'est vu refuser une subvention FSDIE pour un projet qui aurait presque fait des jaloux à la FEDEC : payer aux adhérents UNEF une réunion interne et des tracts nationaux.

- **Catherine Fernandes Euzébio**, la présidente du fameux Caen Parler n'aime pas qu'on parle d'elle : elle est venue arracher en face du local de la FSE le passage où son nom était mentionné. C'est refuser le star-system !



POUR UNE GESTION SAINTE DES FONDS PUBLICS !

Fédération Syndicale Étudiante
campus 1, bâtiment inscriptions, 3ème étage, salle 543 www.luttes-etudiantes.com
téléphone/fax : 02.31.56.64.59 e.mail : fsecaen@hotmail.com